

RCS : ANNECY
Code greffe : 7401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANNECY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 01226
Numéro SIREN : 518 154 711
Nom ou dénomination : A2FC (analyse, audit, finance, consulting)

Ce dépôt a été enregistré le 12/03/2018 sous le numéro de dépôt B2018/002260

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2018/002260**
n° de gestion : **2009B01226**
n° SIREN : **518 154 711 RCS Annecy**

Le greffier du Tribunal de Commerce d'Annecy certifie avoir procédé le 12/03/2018 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

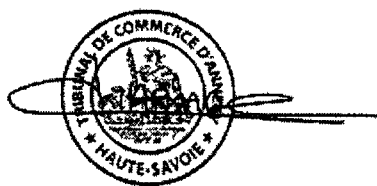
A2FC (analyse, audit, finance, consulting) - Société par actions simplifiée
81 rue Des Carts Pringy 74370 Annecy -FRANCE-

date de clôture : 30/09/2017

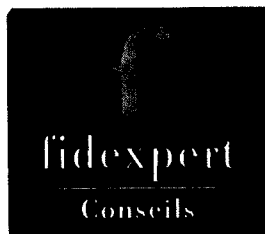
Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



715537



SAS A2FC

Cabinet expertise comptable

**81 Rue des Carts
ZAE du Pré Mairy - PRINGY
74370 ANNECY**

*** * ***

CODE NAF : 6920Z

N° SIRET : 518 154 711 00031

*** * ***

ETATS FINANCIERS ANALYTIQUES

L ' A N N E X E

DU 1^{ER} OCTOBRE 2016 AU 30 SEPTEMBRE 2017

**POUR COPIE
CERTIFIÉE CONFORME**

*** * ***

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'ordre de la région de Lyon

**ZAE du Pré Mairy - 81 rue des Carts - PRINGY - 74370 ANNECY
Tél. +33(0)4 50 27 43 68 - Fax : +33(0)4 50 27 49 68 - E-mail : fidexpert.conseils@fidexpert-conseils.com**

www.fidexpert-conseils.com

Société à responsabilité limitée au capital de 200 000 € - Siren 527 570 014 RCS Annecy

Désignation de l'entreprise : SAS A2FC Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 81 Rue des Cartes 74370 ANNEY Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 5 1 8 1 5 4 7 1 1 0 0 0 3 1 Néant ☐

				Exercice N clos le 30 09 2017		N-1 30 09 2016	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC	*			
	Frais de développement *	CX	CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG				
	Fonds commercial (1)	AH	AI				
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	3 742			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	Terrains	AN	AO				
	Constructions	AP	AQ				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS				
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	38 126	35 942	2 183	3 610
Immobilisations en cours	AV	AW					
Avances et acomptes	AX	AY					
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT					
Autres participations	CU	CV					
Créances rattachées à des participations	BB	BC					
Autres titres immobilisés	BD	BE	208		208	208	
Prêts	BF	BG					
Autres immobilisations financières*	BH	BI	2 821		2 821	2 821	
TOTAL (II)		BJ	BK	44 896	39 684	5 212	6 639
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
	En cours de production de biens	BN	BO	39 010		39 010	38 846
	En cours de production de services	BP	BQ				
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
	Marchandises	BT	BU				
DIVERS	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	134 113	2 355	131 758	131 332
	Autres créances (3)	BZ	CA	9 336		9 336	16 358
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE				
Disponibilités	CF	CG	44 121		44 121	24 862	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	21 047		21 047	18 045
	TOTAL (III)	CJ	CK	247 627	2 355	245 271	229 442
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA	292 523	42 040	250 483	236 081
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		CP	(3) Part à plus d'un an		CR
Clause de réserve de propriété : *		Stocks		Créances			

Désignation de l'entreprise : SAS A2FC

Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :19 600.....)	DA	19 600	19 600
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	1 000	1 000
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	1 960	1 900
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	22 314	27 365
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	22 687	7 009
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	67 561	56 874
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	16 871	23 810
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	2 377	15 853
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	52 525	47 028
	Dettes fiscales et sociales	DY	70 495	62 099
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	194	359
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	40 460	30 058
	TOTAL (IV)	EC	182 922	179 207
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	250 483	236 081
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	173 162	162 336
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS A2FC		Exercice N				Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC	
	Production vendue	FD		FE		FF	
		FC	509 927	FH		FI	437 625
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	509 927	FK	*	FL	437 625
	Production stockée*					FM	164
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	1 650
	Autres produits (1) (11)					FQ	308
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	512 049
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	290 504
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	4 960
	Salaires et traitements*					FY	123 980
	Charges sociales (10)					FZ	59 212
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*			GA	2 252
			- dotations aux provisions			GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	2 355
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	
	Autres charges (12)					GE	1 056
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	484 319
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	27 730
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	3
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	63
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
CHARGES FINANCIÈRES	Total des produits financiers (V)					GP	65
	Dotations financières aux amortissements et provisions*					QQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 521
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	1 521
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(1 455)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	26 275

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS A2FC

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB			
	Règles sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			227
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH			227
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI			(227)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	3 588		683
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	512 114		439 725
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	489 427		432 716
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	22 687		7 009
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont {	HY	produits de locations immobilières		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		
	(3) Dont {	HP	- Crédit bail mobilier *		
			- Crédit bail immobilier		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
		RD			
	(9) Dont transferts de charges	A1	1 060		1 409
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9					
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N			
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs		Exercice N			
		Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 250 483.33 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 509 926.72 Euros et dégageant un bénéfice de 22 687.06 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2016 au 30/09/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 1 812€. Il s'agit d'une provision, le montant définitif ne pourra être déterminé qu'à la fin de l'année civile 2017. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 742		
Installations générales agencements aménagements divers	2 430		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	34 871		825
TOTAL	37 301		825
Autres titres immobilisés	208		
Prêts, autres immobilisations financières	2 821		
TOTAL	3 029		
TOTAL GENERAL	44 071		825

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			3 742	3 742
Installations générales agencements aménagements divers			2 430	2 430
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			35 696	35 696
TOTAL			38 126	38 126
Autres titres immobilisés			208	208
Prêts, autres immobilisations financières			2 821	2 821
TOTAL			3 029	3 029
TOTAL GENERAL			44 896	44 896

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	3 742			3 742
Installations générales agencements aménagements divers	2 430			2 430
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	31 261	2 252		33 513
TOTAL	33 690	2 252		35 942
TOTAL GENERAL	37 432	2 252		39 684

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier	2 252				
TOTAL	2 252				
TOTAL GENERAL	2 252				

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	590	2 355	590		2 355
TOTAL	590	2 355	590		2 355
TOTAL GENERAL	590	2 355	590		2 355
Dont dotations et reprises d'exploitation		2 355	590		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	2 821		2 821
Clients douteux ou litigieux	5 653	5 653	
Autres créances clients	128 461	128 461	
Taxe sur la valeur ajoutée	7 524	7 524	
Divers état et autres collectivités publiques	1 812	1 812	
Charges constatées d'avance	21 047	21 047	
TOTAL	167 317	164 496	2 821

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	16 872	7 112	9 760	
Fournisseurs et comptes rattachés	52 525	52 525		
Personnel et comptes rattachés	13 683	13 683		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	26 148	26 148		
Impôts sur les bénéfices	1 658	1 658		
Taxe sur la valeur ajoutée	26 534	26 534		
Autres impôts taxes et assimilés	2 472	2 472		
Groupe et associés	2 377	2 377		
Autres dettes	194	194		
Produits constatés d'avance	40 460	40 460		
TOTAL	182 922	173 162	9 760	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	6 938			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	468			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions ordinaires	100.0000	196			196

Evaluation des immobilisations corporelles

Modes et méthodes d'évaluation des immobilisations corporelles et des amortissements

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Lorsqu'une immobilisation corporelle a des composants significatifs ayant des durées d'utilisation différentes de la structure, ces derniers sont comptabilisés et amortis séparément.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Les immobilisations non décomposables sont amorties en fonction des durées d'usage en application de la mesure de simplification pour les PME.

Les immobilisations décomposables sont amorties comme suit :

- Structure : amortissement en fonction de la durée d'utilité de l'immobilisation prise dans son ensemble,
- Composants : amortissement en fonction de la durée d'utilité.

Aucun composant ayant une durée d'utilisation différente de la structure a été identifié et individualisé.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissements retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	1 - 2 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	5 ans
Matériel bureau - informatique	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	8 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	52 812
Autres créances	1 812
Total	54 624

ANNEXE

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 457
Dettes fiscales et sociales	12 064
Total	28 522

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	21 047
Total	21 047
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	40 460
Total	40 460

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

A2FC

(analyse, audit, finance, consulting)

Société par actions simplifiée

Capital social : 19 600 €uros

Siège social : 81 Rue des Carts

PRINGY

74370 - ANNECY

518 154 711 RCS ANNECY

RAPPORT DE GESTION

A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

ANNUELLE DU 26 FEVRIER 2018

A2FC

(analyse, audit, finance, consulting)

*Société par actions simplifiée
Capital social : 19 600 €uros
Siège social : 81 Rue des Carts
PRINGY*

74370 – ANNECY

518 154 711 RCS ANNECY

*** * ***

RAPPORT DE GESTION

A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

ANNUELLE DU 26 FEVRIER 2018

Monsieur,

I - OBJET DE LA REUNION

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle conformément aux dispositions légales et statutaires pour vous exposer, d'une part l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2017, les résultats de cette activité et ses perspectives d'avenir, et pour soumettre d'autre part à votre approbation, les comptes de cet exercice et l'affectation des résultats qui ressortent de ces comptes.

II - ACTIVITE DE LA SOCIETE DURANT L'EXERCICE ECOULE

L'activité de la société s'est poursuivie dans des conditions satisfaisantes pour l'exercice écoulé, clos le 30 septembre 2017.

Le montant total du chiffre d'affaires réalisé au cours de cette dernière période ressort à 509 927 €uros hors taxes, en augmentation de 16,52 % (chiffre d'affaires de 437 625 €uros hors taxes pour 2016).

Cette progression s'est accompagnée d'une augmentation de 12,34 % de l'ensemble des charges d'exploitation, dont le montant total passe de 431 128 €uros pour l'exercice 2016, à 484 319 €uros pour l'exercice écoulé.

Le résultat d'exploitation, avant résultat financier et impôt sur les bénéfices, s'établit à 27 730 €uros, à comparer à 8 582 €uros pour l'exercice précédent.

Ec

Le résultat net de l'exercice clos le 30 septembre 2017 s'inscrit en bénéfice pour 22 687 euros.

III - COMPTES DE L'EXERCICE - RESULTATS

Le résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2017, soit un bénéfice net de 22 687,06 euros, s'entend :

Après dotation :

- | | |
|--|-------------|
| - aux comptes d'amortissements, pour | 2 252 euros |
| - aux comptes de provisions (dépréciation actif circulant), pour | 2 355 euros |

Et compte-tenu :

- | | |
|--|-----------------|
| - d'un résultat financier (charge), pour | 1 455 euros |
| - d'un CICE, pour | (- 2 356) euros |
| - d'un impôt sur les bénéfices, pour | 3 588 euros |

IV - PRESENTATION DES COMPTES - METHODES D'EVALUATION

Les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2017 ont été établis conformément aux dispositions légales et réglementaires.

Aucune modification n'a été apportée à la présentation des comptes sociaux par rapport à ceux de l'exercice précédent, ni aux méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement de ces comptes.

V - ANALYSE OBJECTIVE ET EXHAUSTIVE DE L'EVOLUTION DES AFFAIRES, DES RESULTATS ET DE LA SITUATION FINANCIERE DE LA SOCIETE

A la clôture du dernier exercice, le montant total des capitaux propres ressort à 67 561 euros, pour un capital social de 19 600 euros.

A la même date, les dettes sociales s'élèvent à la somme totale de 182 922 euros (incluant les comptes d'associés pour 2 377 euros), à comparer à un total d'actifs circulants de 245 271 euros (dont 44 121 euros de disponibilités).

VI - PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES AUXQUELS LA SOCIETE EST CONFRONTEE

- SANS OBJET -

Ec

VI - PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice écoulé, s'élevant à la somme nette de 22 687,06 euros, comme suit :

- Aux associés, à titre de dividendes 14 999,88 euros
- Au compte « Autres réserves », à concurrence du solde 7 687,18 euros

Le dividende serait mis en paiement dans les délais légaux et correspondrait à un dividende de 76,53 euros par action, sous déduction du prélèvement forfaitaire unique, calculé sur le montant brut du dividende pour les associés personnes physiques.

Pour se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, il est proposé de ventiler le montant des dividendes distribués dans le tableau ci-dessous :

Exercices	Distribution globale	Abattement (art 158-3, 2 ^{ème} alinéa du CGI) *	Sans abattement
31/12/2014	10 000 €	Sur la totalité du montant distribué, soit 51,02 € par action	-
31/12/2015	-	-	-
31/12/2016	12 000 €	Sur la totalité du montant distribué, soit 61,22 € par action	-

* bénéfices éligibles à l'abattement de 40 % sous réserve du bénéficiaire effectif des distributions

VII - ACTIVITE DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE - PERSPECTIVES D'AVENIR

L'activité sociale se poursuit dans des conditions normales depuis le début de l'exercice en cours.

VIII - EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE

Aucun évènement susceptible de figurer dans ce rapport n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice.

IX - INFORMATIONS CONCERNANT LE CAPITAL

Nous vous rappelons que la proportion du capital que représentent les actions détenues par le personnel de la société et des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L. 225-180 du code de commerce dans le cadre du plan d'épargne d'entreprise et par les salariés et anciens salariés dans le cadre des fonds communs de placement d'entreprise s'élève à 0 %.

Le

X - PRISE DE PARTICIPATION SIGNIFICATIVE ET PRISE DE CONTRÔLE (à la clôture de l'exercice)

La société ne détient aucune participation et n'a pris le contrôle d'aucune société au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2017.

XI - DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT (article 39-4 du C.G.I. relatif aux dépenses de caractère somptuaire)

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé n'incluent pas de charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au regard de l'article 39-4 du même code.

XII - ACTIVITE DE LA SOCIETE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Notre société n'a pas comptabilisé de frais de cette nature au cours de l'exercice.

XIII - UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS

- NEANT -

* * *

Les résolutions que nous vous soumettons et dont vous avez eu communication correspondent à nos propositions.

Nous espérons qu'elles obtiendront votre agrément et que vous donnerez quitus de sa gestion pour cet exercice, à votre Président.

Monsieur Eric CABOUAT
Président



A2FC
(analyse, audit, finance, consulting)

Société par actions simplifiée
Capital social : 19 600 €uros
Siège social : 81 Rue des Carts
PRINGY

74370 - ANNECY

518 154 711 RCS ANNECY

EXTRAIT
DU PROCÈS VERBAL D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DU 26 FEVRIER 2018

Résolution adoptée par l'Assemblée Générale concernant l'affectation des résultats de l'exercice clos le 30 septembre 2017.

DEUXIÈME DECISION

Les associés décident d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2017, s'élevant à la somme de 22 687,06 €uros, comme suit :

- | | |
|---|-----------------|
| - Aux associés, à titre de dividendes | 14 999,88 €uros |
| - Au compte « Autres réserves », à concurrence du solde | 7 687,18 €uros |

Le dividende sera mis en paiement dans les délais légaux et correspondra à un dividende de 76,53 €uros par action, sous déduction du prélèvement forfaitaire unique, calculé sur le montant brut du dividende pour les associés personnes physiques.

Pour se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, les associés décident de ventiler le montant des dividendes distribués dans le tableau ci-dessous :

Exercices	Distribution globale	Abattement (art 158-3, 2 ^{ème} alinéa du CGI) *	Sans abattement
31/12/2014	10 000 €	Sur la totalité du montant distribué, soit 51,02 € par action	-
31/12/2015	-	-	-
31/12/2016	12 000 €	Sur la totalité du montant distribué, soit 61,22 € par action	-

* bénéfices éligibles à l'abattement de 40 % sous réserve du bénéficiaire effectif des distributions

POUR COPIE CONFORME

Monsieur Eric CABOUAT
Président

